



HAL
open science

L'écodéveloppement participatif en question

Lucie Dejouhanet

► **To cite this version:**

Lucie Dejouhanet. L'écodéveloppement participatif en question. Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research, 2010, 98-1. hal-01941649

HAL Id: hal-01941649

<https://hal.science/hal-01941649>

Submitted on 1 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'écodéveloppement participatif en question :

Le cas de la réserve naturelle de Parambikulam en Inde du Sud

Lucie Dejouhanet

Gecko, laboratoire de Géographie Comparée des Suds et des Nords, EA 375, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris X), Institut Français de Pondichéry, Inde.
lucie.dejouhanet@orange.fr

Résumé : Si les politiques forestières indiennes ont évolué d'un paradigme directif à un paradigme participatif, les aires protégées sont encore gérées par des textes de loi qui privilégient la séparation entre activités humaines et espaces à protéger. L'écodéveloppement, soutenu par la Banque Mondiale, se voulait un moyen de favoriser des activités alternatives à l'exploitation des ressources et de faire participer les populations à la protection de leur environnement. Lancé en 2001 dans la réserve naturelle de Parambikulam au Kerala, ses résultats quelques années après sont peu concluants. Alors qu'un rapport de 2003 accuse le délitement social des populations concernées, cet

article insiste davantage sur l'inadaptation des projets des comités d'écodéveloppement au contexte des villages ; le cliché essentialiste attaché aux populations adivasi constitue une vision a-historique qui ne permet pas de penser le développement aujourd'hui. L'écodéveloppement, s'il veut atteindre ses objectifs, doit permettre une réelle négociation entre acteurs des aires protégées et proposer des compromis réalistes entre limitation des activités et survie des populations.

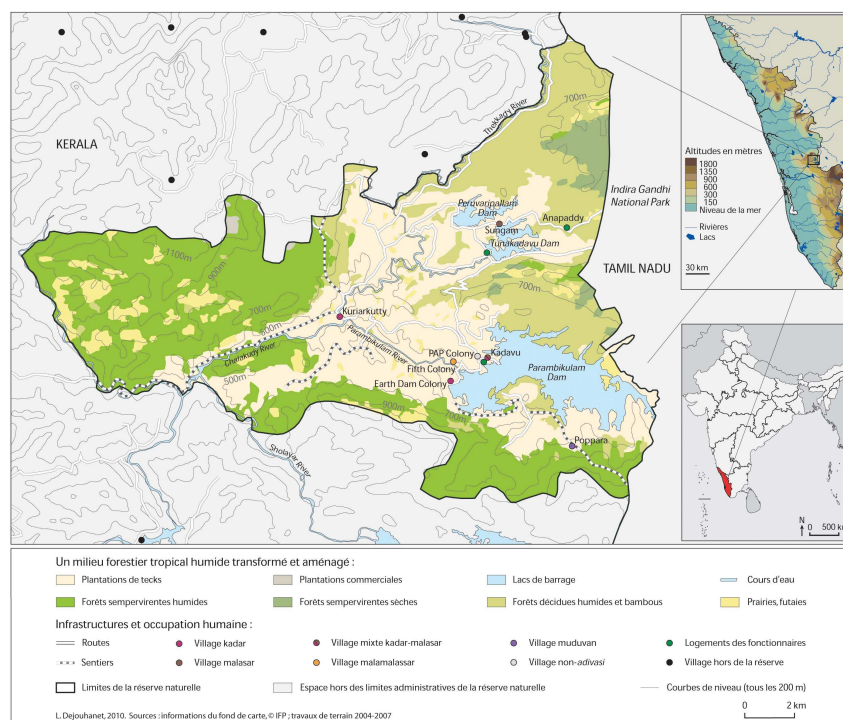
Mots-clés : écodéveloppement, participation, adivasi, Parambikulam, Inde.

.....

En Inde, comme ailleurs, l'échec de politiques contraignantes de protection de la nature et la non-collaboration des populations locales dans ce domaine conduisirent les gouvernements à réfléchir aux moyens de concilier conservation de la forêt et développement local. À la fin des années 1980 et dans les années 1990, le paradigme directif à la base des politiques forestières commença à s'effacer pour laisser la place à un paradigme participatif.

Pour répondre à ce nouvel enjeu, des outils de gestion des aires protégées, alors considérées surtout comme des espaces à préserver des utilisations humaines, devaient être créés. Le gouvernement indien, poussé par des ONG internationales comme WWF (Baviskar, 2003), lança dès 1996 le Projet Indien

d'Écodéveloppement (Indian Ecodevelopment Project, IEDP) (Mahanty, 2002), dont l'objectif était de réconcilier la gestion des parcs et réserves naturelles (wildlife sanctuaries) avec les besoins économiques et sociaux des populations vivant dans ou près de ceux-ci.



Carte 1. Géographie de la réserve naturelle de Parambikulam

La réserve naturelle de Parambikulam (Parambikulam Wildlife Sanctuary) se situe au cœur des Monts Anamalai, dans les Ghâts occidentaux kéralais en Inde du Sud. Cuvette bordée de hauts plateaux, ce bassin en forme de cirque (600 à 1100 m d'altitude en moyenne, point culminant à 1438 m) était réputé pour ses forêts sempervirentes et décidues humides où abondaient les tecks. Il fut exploité intensivement dès le début du XX^e siècle, malgré la difficulté de son accès. Les plantations forestières (tecks essentiellement) y débutèrent en 1921 et furent renouvelées jusqu'en 1983, tandis qu'à la fin des années 1950, trois grands barrages étaient mis en eau. C'était donc un espace très transformé et habité qui fut déclaré en 1962 espace protégé, puis, avec une extension aux plantations de tecks en 1973, réserve naturelle en 1985 (285 km² au total). Les densités sont faibles (moins de 5 hab./km²) du fait des vastes espaces forestiers, et les villages sont concentrés le long des routes et autour des lacs de barrage. Alors qu'en février 2001, la Cour

Suprême Indienne (Supreme Court of India) interdisait toute extraction de ressources forestières dans les aires protégées, le Projet d'Écodéveloppement devenait d'autant plus justifié que les populations locales, adivasi¹ ou travailleurs migrants, avaient été les acteurs de l'exploitation et de la transformation de la forêt et perdaient leurs moyens d'existence.

En 2001, l'écodéveloppement était donc lancé dans la réserve naturelle de Parambikulam. Les Comités villageois d'Écodéveloppement (Ecodevelopment Committees, EDC) devaient apporter des alternatives aux emplois liés à l'arrêt des activités d'exploitation des ressources. Chaque village dans la réserve devait avoir son EDC, villageois et autorités locales devaient mettre en place communément des « micro-plans » et recevaient des financements pour réaliser leurs projets. En 2003, une étude sur les EDC de Parambikulam concluait à un échec de ces projets dans la réserve (School of Social Sciences, 2003). En 2005 lors de notre séjour avec Sunil K., les réalisations des EDC étaient discrètes et seuls les entretiens menés nous permirent d'identifier que telle barque avait été payée dans le cadre du projet d'écodéveloppement ou que telle échoppe à thé, désormais fermée, avait aussi fait partie des objectifs définis dans un micro-plan. Les comités semblaient avoir peu de pouvoir institutionnel et les activités créées restaient limitées. L'écodéveloppement repose sur une participation des populations locales à la définition pour leur village de projets de développement qui n'impliqueraient pas une utilisation des ressources forestières. Quel bilan peut réellement être tiré de l'action des EDC à Parambikulam ? L'étude de 2003 présentait l'économie forestière liée à l'exploitation du bois d'œuvre dans la région comme la cause d'un délitement des structures sociales rendant incapables les populations adivasi de Parambikulam de s'impliquer dans l'écodéveloppement et de participer collectivement à une gestion partagée des ressources. Cette conclusion soulève de nombreuses questions sur l'écodéveloppement comme moyen alternatif pertinent pour la subsistance des populations des espaces protégés, sur la capacité du Département des forêts à intégrer les populations locales à une démarche participative et sur celle de ces populations à travailler ensemble.

Pour comprendre à la fois l'échec des EDC dans la réserve et l'ambiguïté de la participation des populations locales dans la gestion des aires protégées, nous présenterons d'abord la place donnée aux populations dans les politiques de gestion des ressources naturelles forestières et les objectifs des EDC. Ensuite, nous analyserons la situation à Parambikulam en évaluant l'impact de l'histoire de l'exploitation de la région sur les nouveaux projets, la manière dont les EDC ont été mis en place et enfin, les obstacles à un travail commun entre gestionnaires et habitants.

¹ « *Adivasi* » remplace désormais le mot « *tribal* » dans les ouvrages scientifiques ; les textes administratifs, eux, conservent le terme de « *tribus* » employé dans la Constitution. « *Adivasi* » signifie « *habitant originel* » ; nous utilisons cette appellation pour désigner les groupes ethniques de la région sans référence à sa dimension idéologique.

Entre conservation et participation, les aires protégées indiennes et leurs habitants

Du paradigme dirigiste au paradigme participatif : histoire de la gestion forestière indienne

La vision monopolistique de l'usage des ressources forestières par les autorités d'abord britanniques puis indiennes conduisit à la volonté politique d'en éloigner les populations. La mise en défens ou « réservation » des forêts du sud de l'Inde dans les années 1850-1860 permit aux Départements des Forêts d'en prendre le contrôle. Les usages des populations locales – groupes de chasseurs-cueilleurs semi-nomades et villageois habitant la lisière des forêts – furent strictement contrôlés, car ils introduisaient une variable aléatoire et malvenue dans les plans de gestion forestiers et ils interféraient avec les stratégies d'extraction et les objectifs de conservation des Départements des Forêts. Par contre, ces populations constituaient pour les autorités exploitantes un réservoir de main d'œuvre et étaient employées dans les activités d'exploitation. La sédentarisation des groupes forestiers était alors un moyen à la fois de les contrôler et de les maintenir à disposition.

L'Indépendance poursuivit l'exploitation de l'espace forestier, en combinant extension des plantations dans les massifs, défrichage des forêts pour l'agriculture et création de grands barrages. Mais parallèlement, entre 1949 et 1970 furent créés quatre parcs naturels et trente-six réserves naturelles, essentiellement sur les versants himalayens d'Himachal Pradesh. À la suite du Wildlife (Protection) Act de 1972 qui définissait les modes d'implémentation et de gestion des parcs naturels et des réserves naturelles, les espaces protégés se multiplièrent durant les deux décennies suivantes² (WCMC Protection Areas Data Unit, 2003). Les années 1970 furent aussi une période de réveil de la société civile et les mouvements sociaux à dimension environnementale (Chipko, Narmada Bachao Andolan) posèrent alors les questions du développement, du rôle de l'État, du déplacement des populations et de leurs droits sur les ressources naturelles (Tandon & Mohanty, 2002). Pourtant, si la multiplication des aires protégées illustre la soudaine prise de conscience de la nécessité de la conservation et de l'importance du patrimoine biologique indien, elle montrait aussi qu'à ce moment, les politiques forestières restaient favorables à une gestion unilatérale de la forêt.

La National Forest Policy (1988) apporta finalement une réponse aux contradictions entre surexploitation de la forêt et extension rapide des aires protégées, et aux oppositions de la société civile au dirigisme du Département des Forêts. Elle prôna la conservation et l'utilisation durable de la forêt et exigea la

² Aujourd'hui, la *World Database on Protected Areas* recense 637 aires protégées en Inde (www.wdpa.org, consulté le 31.10.09).

protection des droits d'usages des populations locales, conduisant à l'émergence d'un paradigme participatif dès 1990. Cependant, la différence entre espaces protégés et forêts « réservées » devenait plus flagrante car les modes d'intégration des populations locales à la gestion des ressources y prenaient deux voies distinctes. L'amendement en 2002 de la loi de 1972 par le Wild Life (Protection) Amendment Act affirma le pouvoir de l'État fédéral dans les aires protégées et y interdit toute exploitation des ressources forestières et toute commercialisation des produits forestiers non ligneux. Progressivement, les aires protégées se fermèrent donc aux utilisations humaines, pour devenir des lieux de conservation, où les populations, si elles n'étaient pas déplacées à l'extérieur comme dans beaucoup de cas³, pouvaient demeurer dans l'aire protégée, en ne prélevant sur les ressources que les produits nécessaires à leur survie.

L'écodéveloppement : un outil de gestion pour les aires protégées

Le changement progressif de paradigme en Inde faisait écho à un contexte international qui, après avoir encouragé la création de parcs naturels à l'abri de toute interaction humaine, reconnaissait officiellement la dépendance des populations locales par rapport à leur environnement et la nécessité de les faire participer à la fois aux mesures de protection et aux profits financiers tirés de l'exploitation ou de la conservation de cet environnement (Sommet de la Terre de Rio en 1992, Convention sur la Diversité Biologique signée par l'Inde en 1994). Le Global Environment Facility, destiné à financer des projets dans ce sens, fut ainsi créé au sein de la Banque Mondiale (Young et *al.*, 2001).

Financé par celui-ci et le gouvernement indien, l'Indian Ecodevelopment Project démarra à partir de 1996. Les objectifs définis par la Banque Mondiale, à travers le GEF, étaient de « conserver la biodiversité en travaillant sur l'impact des populations locales sur les aires protégées et sur l'impact de l'aire protégée sur les populations locales » (World Bank, 1996). Le but principal de ce projet était en fait de détourner la pression humaine des ressources naturelles. Cette approche ne remettait pas en question les termes du Wildlife (Protection) Act de 1972, car la conservation de l'environnement y était encore une priorité par rapport aux droits des populations sur les ressources (Baviskar, 2003 ; Saberwal et *al.*, 2000). Elle se différenciait ainsi radicalement des projets participatifs lancés dans les autres espaces forestiers, les Projets de Gestion Commune de la Forêt (Joint Forest Management Projects), qui renforçaient les droits des communautés locales sur les produits forestiers non ligneux.

Les Départements des forêts de chaque État étaient en charge de monter les structures d'écodéveloppement. La mise en place des Comités d'Écodéveloppement (EDC) reposait sur des techniques participatives d'évaluation

³ En 1993, plus de 20% des populations *adivasi* indiennes avaient été déplacées en dehors des parcs (Pimbert et Pretty, 1995, cités *in* Young et *al.*, 2001 : 302).

des besoins et des activités au niveau des villages (participatory rural appraisal techniques), ainsi que sur des projets de restauration d'écosystèmes, de formation des employés des aires protégées et de lutte contre les feux et le braconnage. Cependant, les objectifs du projet dans les différents parcs et réserves variaient : alors que dans certains espaces protégés, la création de sources de revenus alternatives pour les populations locales permettait de renforcer les mesures de limitation d'usages, dans d'autres les projets se concentraient plus sur la « durabilité » des modes d'utilisation des ressources. Au développement social et économique espéré ont souvent été préférées des compensations pour les populations locales en termes d'infrastructures, et des ressources et revenus de substitution (Mahanty, 2002). De nombreuses études ont essayé d'évaluer les résultats des projets d'écodéveloppement dans les aires protégées indiennes⁴. Certaines ont centré leur analyse sur les relations entre acteurs impliqués dans les projets (Baviskar, 2003 ; Mahanty, 2002), d'autres sur les résultats concrets en termes d'infrastructures et de revenus pour les populations locales (Gubbi et *al.*, 2008). La Banque Mondiale étant impliquée dans l'implémentation des projets, les études incluent souvent une analyse critique du rôle de cette institution dans la conduite des projets (Young et *al.*, 2001).

Parambikulam : l'écodéveloppement peut-il succéder à l'exploitation forestière ?

La réserve naturelle de Parambikulam constitue un bon exemple de l'évolution des modes d'exploitation des ressources forestières et des approches de la protection de la nature. Espace traditionnellement habité par divers groupes ethniques (adivasi), lieu de migrations et de colonisation avec l'avancée des coupes forestières, la transformation de la forêt en plantations et la construction des grands barrages, lieu touristique avec l'ouverture de la réserve aux visiteurs, la région de Parambikulam n'est en aucun cas un espace naturel vide d'hommes. Aujourd'hui, la protection de cette région est finalement une nouvelle étape dans son utilisation, « une autre forme d'artificialisation de l'espace », « un degré supplémentaire d'intervention des hommes sur le milieu afin d'en réguler l'exploitation » (Depraz, 2008).

De l'exploitation forestière à la protection : les populations et leur histoire

Le sanctuaire abrite sept villages, en plus des regroupements de bungalows des employés du Département des Forêts et du Bureau de l'Électricité. Six abritent des populations adivasi (Kadar, Malasar, Malamassar et Muduvan) et le village de PAP regroupe des populations d'anciens migrants, venus pour la construction des

⁴ Voir les références de l'article de S. Mahanty par exemple.

barrages⁵. La localisation de ces villages est due aux déplacements successifs des populations locales pour les objectifs de mise en valeur. À l'exploitation forestière et aux plantations de teck a succédé la construction des barrages qui nécessita la présence d'une main-d'œuvre importante dans la zone de construction et l'expulsion des populations vivant dans les aires de retenue. Si le village de Kuriarkutty se trouve à un ancien arrêt du train qui transportait au début du XX^e siècle les tecks de Parambikulam jusqu'à la plaine occidentale, les autres villages se concentrent sur les berges des lacs de barrage.

L'histoire des villages permet de peser l'importance des activités d'exploitation de l'espace forestier et d'aménagement de la région pour ses habitants. Les populations Kadar (Earth Dam, Kuriarkutty, Sungam, une partie de Kadavu) ont été très impliquées dans les activités de foresterie, travaillant pour la coupe des bois, la création et l'entretien des plantations de tecks. Les Malasar du village de Sungam résidaient, avant la construction du barrage de Peruvuripallam, plus à l'est, où ils vécurent jusqu'aux années 1950 de travaux de foresterie et d'un peu d'agriculture (Pugazhendy, 2002). Ces deux groupes ethniques étaient semi-nomades et furent abondamment employés par le Département des forêts. Plusieurs familles de Malamalassar, cueilleurs semi-nomades, résidaient dans l'aire du réservoir de Parambikulam et furent déplacées avec la mise en eau du barrage puis regroupées à Fifth Colony. Les habitants Muduvan du village de Poppara, eux, auraient migré depuis le sud pendant les années 1950-60 ; ils pratiquaient l'agriculture itinérante et sont désormais sédentaires.

⁵ Le *Parambikulam – Aliyar Project* était un projet transfrontalier d'irrigation et de production hydroélectrique entre le Tamil Nadu et le Kérala (deuxième moitié des années 1950).



Photo 1. Le village de Kadavu, population croissante et terres limitées (23.05.05)

À part pour les agriculteurs de Poppara qui ont été relativement peu mobilisés dans les emplois forestiers et dans les travaux de construction, les autres groupes sociaux ont vu leurs moyens de subsistance changer radicalement avec la fin de l'exploitation des plantations et la protection de l'espace. Les terres obtenues pour chaque village en 1997 sont trop limitées – et surchargées (photo 1) – pour y pratiquer l'agriculture, et les emplois proposés par le Département des Forêts sont saisonniers. L'arrêt des activités de foresterie conduisit à une augmentation de la dépendance des populations locales vis-à-vis de la forêt : la cueillette des produits forestiers non ligneux pour la vente devenait une source de revenus majeure. Tolérée, elle fut finalement interdite en 2004 avec la mise en application de l'Amendement de 2002.

Le paradoxe d'une approche participative dans les aires protégées réside dans le fait qu'aujourd'hui, où les populations sont considérées de trop dans cet espace, où elles ne sont plus utiles à l'exploitation ou même à la conservation, où elles ne peuvent justifier de leur présence par des activités d'exploitation lucratives, le gouvernement cherche désormais à les inclure dans les processus de décision.

Écodéveloppement et contexte local, une adaptation problématique

L'écodéveloppement se fonde sur l'organisation d'une nouvelle structure institutionnelle à l'échelle du village : le Comité d'Écodéveloppement regroupe les habitants du village, sous l'encadrement du Département des forêts. Par des techniques d'enquête participatives, un micro-plan avec des objectifs de développement intégré est mis en place et validé par le Comité. Des projets d'activités ou des besoins sont donc définis par village et reçoivent des financements pour leur réalisation.

La première activité organisée par les EDC de Parambikulam concerne la collaboration entre Département des forêts et villageois pour la protection de la forêt contre les feux, pour l'amélioration du couvert forestier et des infrastructures. Le recrutement par le Département des forêts de fire / forest watchers saisonniers passe désormais par l'EDC. En 2005, dans chaque village, quelques personnes obtenaient quarante-cinq jours de travail par an pour ces activités, concentrées de janvier à avril : la répartition entre les villages était irrégulière puisqu'à Kadavu, vingt à trente personnes travaillaient ainsi, tandis que les gardes forestiers à Earthdam n'étaient que cinq ou six. À Sungam, de huit personnes recrutées pour ces emplois temporaires en 2003, on passait à quinze en 2005.

La deuxième activité est liée au tourisme dans la réserve. Les retombées économiques de cette activité étaient en 2005 assez limitées et hétérogènes du fait de la faible fréquentation touristique à Parambikulam, difficile d'accès, pauvre en logements, en offre de restauration et en services aux touristes ; les visites se concentraient surtout pendant les grandes vacances (mai). Le parc naturel Indira Gandhi limitrophe (Tamil Nadu) détournait aussi une grande partie du flux, car il obligeait le paiement de deux droits d'entrée aux personnes voulant accéder à Parambikulam. Sungam, situé à l'entrée de la réserve, avait le plus bénéficié de cette nouvelle activité et fournissait les guides aux groupes de touristes : l'EDC y employait en 2003 quarante guides pour les touristes (ils étaient une trentaine en 2005) et huit conducteurs de barques (sur une population de quatre-vingts familles). L'EDC avait aussi financé une échoppe à thé et une cantine à Anapaddy pour les touristes séjournant là. Alors que le rapport de 2003 ne donnait pour résultat de l'écodéveloppement à Kadavu que la création d'une échoppe à thé, les autres projets n'ayant pas abouti, notre visite en 2005 montra une amélioration. Les guides étaient alors douze, illustrant une meilleure répartition des activités liées au tourisme. L'EDC a fourni trois bateaux au village et formé huit personnes pour les conduire. Même si les touristes n'étaient pas nombreux (un tour par jour pendant la saison touristique), les bateaux permettaient une activité de pêche qui apportait un revenu aux habitants.



Photo 2. Champs en terrasses à Poppara, vue sur le réservoir de Parambikulam (21.05.05)

Les objectifs des EDC étaient aussi de fournir des activités alternatives à l'utilisation des ressources naturelles, afin que la diminution des emplois de foresterie ne conduise pas les habitants à se tourner vers l'exploitation des produits forestiers non ligneux. Les résultats dans ce domaine étaient limités en 2005 et là aussi hétérogènes. À Poppara, l'EDC fonctionnait bien : il permettait aux habitants d'obtenir de l'argent pour leurs activités agricoles (photo 2) et les villageois avaient construit deux huttes dans les arbres pour accueillir les touristes. L'ouverture de boutiques ou la création de petites unités artisanales (cartons, curry) à PAP Colony, la distribution de semences pour faire des petits jardins à Kuriarkutty ont été des initiatives réussies, mais d'autres activités plus poussées comme le financement d'un poulailler géré par une quinzaine de personnes ou la formation de chauffeurs à Sungam, n'ont pas abouti à un développement économique, faute d'un marché stable et d'une offre d'emplois. L'activité de l'EDC se limitait malgré tout à peu d'activités. Les projets de l'EDC de Fifth Colony échouèrent, inadaptés au style de vie des habitants.

D'autres aides gouvernementales ont pu brouiller les objectifs et la visibilité des réalisations des EDC : distribution de ruches et de bétail, programme

Kudumbrasree (« prospérité de la famille »)⁶ qui n'eurent pas le succès escompté. La proximité des bêtes sauvages, les règles de conservation de la forêt et la faiblesse des échanges commerciaux dans la réserve sont autant de paramètres qui limitent l'expansion de nouvelles activités.

Si les EDC ont permis la création de quelques emplois saisonniers, liés à la nouvelle « exploitation » de la réserve, ces emplois restaient en 2005 peu nombreux et mal répartis entre les villages, malgré quelques progrès. À Kadavu, selon le rapport de 2003, 98 % des fonds destinés aux projets de l'EDC avaient alors été dépensés (environ 7000 euros) essentiellement pour des activités non viables (cantines, éco-boutiques, échoppes à thé). La définition des projets EDC semblait finalement assez semblable entre les villages, sans prise en compte des potentialités locales, laissant imaginer un biais dans la procédure participative. Alors que l'EDC était au point mort à Earth Dam, un jeune villageois regrettait justement que ses compétences en confection de nattes et objets en bambous ne soient pas valorisées, du fait de l'interdiction de ramasser des produits forestiers ou de couper du bambou (entretien, 22.05.05). Des projets de ce type avaient pourtant vocation à être encouragés dans l'écodéveloppement.

L'écodéveloppement à Parambikulam : creuset des tensions paradigmatiques

Inégale répartition des pouvoirs et contestation du modèle de développement

Lorsque nous visitons Parambikulam en mai 2005, il ne fut, dans nos entretiens avec les habitants des différents villages, jamais question des micro-plans ; le rapport de la School of Social Sciences (2003) indiquait d'ailleurs que, malgré la procédure participative qui aurait dû être à l'origine des micro-plans, les habitants des villages n'avaient que peu connaissance des activités et objectifs de leurs EDC. Si le rapport de 2003 suggérait que le Département des forêts ne faisait pas les efforts nécessaires pour expliquer aux habitants les enjeux liés à l'aire protégée et aux EDC, il semble évident que les villageois n'envisageaient pas leur EDC comme une structure représentative.

D'une manière générale, les relations entre employés du Département et populations étaient cordiales, mais lorsqu'il s'agissait de l'interdiction des activités et de la gestion des emplois, les villageois étaient souvent peu satisfaits de la manière dont le Département les considérait, d'autant moins que les gardes forestiers étaient majoritairement recrutés à l'extérieur alors que les jeunes des villages, éduqués, ne trouvaient pas d'emplois. Cette pratique, analysée pour

⁶ Lancé en 1999, ce programme visait à organiser les femmes pauvres en petites structures pratiquant une activité commune et pouvant bénéficier d'aides non monétaires, versées par les *Panchayat* (cantons). Voir K.S. Mohindra (2003).

l'exemple de la Chine par G. Giroir (2008), ne permet pas la responsabilisation et la pleine collaboration des populations locales dans la protection de leur environnement et va à l'encontre de l'idée de participation.

L'insatisfaction face au manque de moyens de subsistance et l'incompréhension du fonctionnement des EDC ont contribué à une association dans l'esprit des villageois entre arrêt des activités permettant aux habitants d'obtenir un revenu et démarrage des EDC, aboutissant à une rancœur vis-à-vis des EDC :

« Ce problème [l'absence d'emplois] a commencé après la formation de l'EDC parce que l'EDC a interdit la cueillette de produits forestiers. Les autres emplois, comme la coupe des bois, ont aussi été empêchés par l'EDC. (...) Dans l'EDC, nous avons la liberté de prendre des décisions mais nous sommes sous le contrôle du DFO [Divisional Forest Officer]. ». Moopan du village de Sungam.

« Le pire moment de la vie des gens de Parambikulam a commencé avec la réserve et leur souffrance a augmenté avec le début de l'écotourisme financé par la Banque mondiale, parce que maintenant, nous ne sommes plus autorisés à prendre quoique ce soit dans la forêt, et les touristes viennent ici très rarement du fait des restrictions. ». Conducteur de barque de Kadavu Colony.

Ces deux citations émanaient pourtant de villages dans lesquels les EDC ont créé des emplois. L'insatisfaction provoquée par les EDC semblait aller au-delà des besoins économiques et les EDC focalisaient souvent les mécontentements et griefs liés à la gestion des espaces protégés, les attentes étaient peut-être aussi plus importantes chez les villageois qui s'étaient investis davantage dans les comités (Gubbi et al., 2008).

La participation en question

L'écodéveloppement tel qu'il était proposé en 2005 semble inadapté à la situation de la réserve de Parambikulam pour plusieurs raisons. D'abord, la réserve protège certes l'aire de captage des différents barrages, une vaste zone de forêts sempervirentes humides et une faune sauvage relativement abondante, mais elle est couverte sur un tiers de sa surface par des plantations de tecks et les habitants contestent les mesures prises pour la protection de la biodiversité (Dejouhanet, 2010) ; paradoxalement, le Plan de Gestion de Parambikulam de 2002 indiquait que le faible nombre des personnes pratiquant la cueillette de produits forestiers non ligneux ne rendait pas cette activité nuisible pour la faune et la flore de la réserve (Pugazhendi, 2002). L'écodéveloppement ne compense pas l'abandon des autres activités et, alors que le Département des forêts ne valide pas son utilité, il trouve difficilement une légitimité aux yeux des populations. Enfin, le projet s'appuierait, selon le rapport de 2003, sur des populations locales caractérisées par un délitement du lien social, lié à leur « détribalisation », qui les rendrait incapables de travailler ensemble à la protection et au développement de leur espace.

Dans le contexte de valorisation des savoirs traditionnels des populations adivasi, existe un mépris, remarqué à plusieurs reprises dans le monde de la

recherche kéralaise et au sein du Département des forêts, pour des populations qui gardent le nom d'adivasi mais qui ne sont plus des chasseurs-cueilleurs et qui ont perdu leurs connaissances (Young et *al.*, 2001). Les difficultés sociales dans lesquelles se trouvent les populations kadar et malasar de Parambikulam (absence d'emplois, consumérisme) contredisent le cliché d'une population en harmonie avec son environnement. Le rapport témoigne à juste titre des problèmes socio-économiques dans la région, mais implicitement ses auteurs considèrent l'écart avec cette image du « tribal » comme un obstacle à la participation de ces populations à la gestion de leur espace. Il semble difficile et inexact de corrélérer la réussite des EDC, appliqués sous la même forme dans les différents villages, à la « nature sociale » des groupes concernés. Les Muduvan, communauté fermée, culturellement « préservée », ayant conservé ses modes de fonctionnement et dans une certaine limite, son mode de vie, constituent apparemment un groupe à même de bénéficier des EDC ; mais pratiquant traditionnellement l'agriculture, ils souffrent moins que les autres de l'arrêt des activités de foresterie et des restrictions d'usages de la forêt. Les Malamalassar étaient considérés par le rapport de 2003 comme des « eco-system people ». Peu éduqués, vivant surtout de la cueillette, ils n'ont pourtant pas profité des EDC. Au contraire, les habitants de PAP Colony, non-adivasi, ont bénéficié dans les premières années du développement de l'écotourisme. La réussite de l'écodéveloppement dépend sans doute moins de la capacité des populations à l'adopter que de son adaptation au contexte local.

Conclusion

L'image essentialiste attachée aux populations adivasi constitue une vision a-historique qui ne permet pas de penser le développement aujourd'hui. Les populations de Parambikulam sont composées d'ouvriers journaliers, de cueilleurs de produits forestiers pour la vente, de guides pour les touristes, de petits commerçants à PAP, de tous les métiers qui ont trouvé une justification dans les utilisations de l'espace et dans les besoins de la société dans cette région.

À la base du paradigme participatif se trouve l'idée d'un intérêt partagé entre autorités et populations locales pour la protection de la forêt. Cet intérêt ne peut se fonder uniquement sur l'attachement des populations pour leur environnement, idéal assez peu réaliste dans un contexte de pauvreté et de développement consumériste, mais sur la satisfaction des besoins économiques des populations dans des cadres institutionnels mieux adaptés. Si la priorité est donnée à la protection des animaux sauvages et de la flore, celle-ci ne peut sans doute être assurée qu'en assumant l'histoire des régions protégées, et l'écodéveloppement, s'il veut atteindre ses objectifs, doit donner aux populations locales, quelle que soit leur situation économique et sociale, le pouvoir de négocier des compromis entre leurs propres intérêts et les enjeux de conservation.

Lucie Dejouhanet

Remerciements

J'adresse mes plus sincères remerciements à Sunil Kumar qui m'a accompagnée à Parambikulam et dont les connaissances, la diplomatie et l'amitié ont à la fois rendu possible et enrichi cette recherche. Je remercie aussi le Département des forêts du Kérala et M. Rajan Gurukkal de la School of Social Sciences de Kottayam. Enfin, je salue mes collègues du programme « Landscape Analysis for Biodiversity Conservation » de l'Institut Français de Pondichéry dont l'aide m'a été précieuse.

Bibliographie

- AMRUTH M., KARUNAKARAN P.V., BALASUBRAMANIAN M., RAMESH B.R., 2007. – « Imperatives of Change: Reflections on the Current Practices and Policies of Forest Management ». In B.R. Ramesh and R. Gurukkal (eds.) *Forest Landscapes of the Southern Western Ghats, India: Biodiversity, Human Ecology and Management Strategies*, Institut Français de Pondichéry, pp. 171-198.
- BAVISKAR A., 2003. – « States, Communities and Conservation: The Practice of Ecodevelopment in the Great Himalayan National Park ». In V. Saberwal and M. Rangarajan (eds.) *Battles over Nature: Science and the Politics of Conservation*, Permanent Black, Orient Longman Ltd., pp. 267-299.
- BAVISKAR A., 2006. – *In the Belly of the River: Tribal Conflicts over Development in the Narmada Valley*, Oxford University Press [1^{ère} éd. : 1995].
- DEJOUHANET L., 2010. – « "Sanctuarisation" d'une aire protégée et enjeux spatiaux : le cas de la réserve naturelle de Parambikulam en Inde du Sud ». In L. Laslaz, C. Gauchon, M. Duval-Massaloux & S. Héritier, (dir.) (à paraître) *Espaces protégés, conflits environnementaux et acceptation sociale*, Cahiers de Géographie, n°10, collection EDYTEM (*Actes du colloque de Chambéry, septembre 2009*).
- DEPRAZ S., 2008. – *Géographie des espaces naturels protégés. Genèse, principes et enjeux territoriaux*, coll. U Géographie, Armand Colin.
- GIROIR G., 2008. – « Le mode de gouvernance des parcs nationaux en Chine ». In S. Héritier et L. Laslaz (eds.) *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*. Coll. Carrefours. Les dossiers, Ellipses, pp. 185-204.
- GUBBI S., LINKIE M., LEADER-WILLIAMS N., 2008. – « Evaluating the Legacy of an Integrated Conservation and Development Project Around a Tiger Reserve in India ». *Environmental Conservation*, 35(4), pp. 1-9.
- KOTHARI A., 1996. – "Is Joint Management of Protected Areas Desirable and Possible?". In A. Kotari, N. Singh and S. Suri (eds.) *People & Protected Areas: Towards Participatory Conservation in India*, Sage Publications.
- MAHANTY S., 2002. – "Conservation and Development Interventions as Networks: The Case of the India Ecodevelopment Project, Karnataka". *World Development*, 30(8), pp. 1369-1386.
- MOHINDRA K.S., 2003. – *A Report on Women Self Help Groups (SHGs) in Kerala State, India: a Public Health Perspective*. Rapport pour la Fondation Canadienne de la

Lucie Dejouhanet

Recherche sur les Services de Santé / Institut de Recherche en Santé du Canada, Université de Montréal, Département de médecine sociale et prévention [consulté le 19/11/09 sur http://www.cacis.umontreal.ca/pdf/Katia_rapport_final.pdf].

PUGAZHENDI P. 2002. – *Management Plan Parambikulam Wildlife Sanctuary 2002-2012*, Government of Kerala, Forest & Wildlife Department.

SABERWAL V., RANGARAJAN M., KOTARI A., 2000. – *People, Parks & Wildlife. Towards coexistence*, Orient Longman.

SCHOOL OF SOCIAL SCIENCES, 2003. – *Consultancy for Ecological and Social-economic Studies Related to Eco Development in Neyyar / Peppara, Chinnar & Parambikulam Wildlife Sanctuaries*, School of Social Sciences.

SHIVA V., 1991. – *Ecology and the Politics of Survival: Conflicts Over Natural Resources in India*, Sage Publications.

TANDON R., MOHANTY R., 2002. – *Civil Society and Governance*, Samskriti.

WORLD BANK, 2006. – *India Ecodevelopment Project*, The World Bank.

YOUNG Z., MAKONI G., BOEHMER-CHRISTIANSEN S., 2001. – “Green Aid in India and Zimbabwe – Conserving Whose Community?”. *Geoforum*, 32, pp. 299-318.